

COM' COM'

Le magazine de Combrailles, Sioule et Morge

2025
Numéro 10



dossier

Environnement



En bref
Les dernières actualités



Enfance-Jeunesse
Les ALSH se mettent en selle !



Action Sociale
L'EHPAD du LAC

numéros utiles

• SIÈGE ADMINISTRATIF DE COMBRAILLES, SIOULE ET MORGE
secretariat-general@comcom-csm.fr
tél. : 04 73 86 99 19

• ANTENNE ADMINISTRATIVE DE COMBRAILLES, SIOULE ET MORGE
accueil-combronde@comcom-csm.fr
tél. : 04 73 97 19 30

• SERVICE ENFANCE-JEUNESSE
alsh-inscriptions@comcom-csm.fr
tél. : 04 73 97 19 30

• MICROCRÈCHE
microcreche@comcom-csm.fr
tél. : 04 73 33 99 37

• RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)
rpe@comcom-csm.fr
Combronde - tél. : 04 73 97 36 67
Manzat - tél. : 04 73 86 52 07

• CENTRE AQUATIQUE
piscine@comcom-csm.fr
tél. : 09 65 01 64 38

• CINÉMA "LA VIOUZE"
lviouze@comcom-csm.fr
tél. : 04 73 86 77 54

• SALLE DE SPECTACLE - LA PASSERELLE
lapasserelle@comcom-csm.fr
tél. : 04 73 85 53 72

• RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE
mediatheque-combronde@comcom-csm.fr
tél. : 04 73 33 35 76
mediatheque-manzat@comcom-csm.fr
tél. : 04 73 86 99 28

• CIAS - ACTION SOCIALE
cias@comcom-csm.fr
tél. : 04 73 97 19 67

• EHPADs INTERCOMMUNAUX
"LES ORCHIS" - COMBRONDE
ehpad-combronde@comcom-csm.fr
tél. : 04 73 97 11 53

"EHPAD du LAC" - LES ANCIZES-COMPS
ehpad-ancizes@comcom-csm.fr
tél. : 04 73 86 81 59

"LE MONTEL" - MANZAT
ehpad-manzat@comcom-csm.fr
tél. : 04 73 86 57 45

sommaire



n° 10

août 2025

04 | En bref

07 | Dossier
Environnement

12 | Finances
Le budget 2025 en un coup d'oeil

13 | Enfance-Jeunesse
Les ALSH se mettent en selle !
Soutenir l'éducation sportive des plus jeunes

14 | Culture
Résidence artistique à La Passerelle
L'aventure musicale la plus décalée de l'année !

15 | Action Sociale
EHPAD du Lac : un nouveau foyer pour les aînés

édito

La communauté de communes *Combrailles, Sioule et Morge* s'affirme encore un peu plus comme une intercommunalité de services à la population. Le 6 mai dernier, le nouvel EHPAD du LAC, situé aux Ancizes-Comps, a été mis en service.

Certes, cet équipement médico-social a mis du temps à sortir de terre : les acquisitions foncières aux négociations rallongées, l'agrément obtenu de haute lutte par notre députée pour sept chambres supplémentaires (portant à 41 le nombre de lits), la recherche de subventions - où finalement, seul l'État apportera son soutien financier, recrutement chaotique d'entreprises et une durée de chantier particulièrement longue. Voilà les résidents enfin installés dans un établissement neuf ! Mais je regrette que la livraison de cet équipement, d'un coût de 5 millions d'euros, ait été assortie de malfaçons que nous tentons aujourd'hui de résoudre. Il semblerait que ce soit le lot de beaucoup d'équipements neufs livrés ces dernières années ! Faut-il s'en satisfaire ou s'en inquiéter ?

Néanmoins, le transfert de nos résidents dans le nouvel établissement, moment appréhendé par tous, s'est parfaitement bien passé. On le doit à une parfaite organisation, à une collaboration efficace entre familles et personnel, au respect, par tous, des consignes données et à une solidarité exemplaire entre tous les services de la communauté de communes. Je sais qu'il a fallu aux aînés hébergés, à leurs familles et au personnel, beaucoup de patience avant d'avoir des conditions de vie et de travail améliorées. Mais entrer dans un établissement neuf ne résoudra pas les difficultés financières conjoncturelles ou structurelles auxquelles sont confrontés tous les EHPADs de notre pays. Les trois EHPADs gérés par le CIAS de *Combrailles, Sioule et Morge*, avec un budget annuel de 6,4 millions d'euros, présentent un déficit annuel de 350 000 €. Les élus communautaires ont décidé, lors du vote du budget, le versement au profit de ces établissements d'une subvention de 300 000 € qui doit permettre de contenir la hausse des tarifs d'hébergement à 3 % (taux voté par le département du Puy-de-Dôme).

Pour garantir une prise en charge de nos aînés dans de bonnes conditions, chaque acteur de la dépendance doit jouer son rôle et l'assumer ; en tout cas les élus communautaires l'ont fait.

Si la « Semaine Bleue », qui s'annonce encore cet automne, s'articulera autour de plusieurs animations sur la prévention en direction de nos aînés, vous constaterez dans les pages qui suivent que pour *Combrailles, Sioule et Morge*, la prévention est intergénérationnelle. Oui, les accueils de loisirs se sont inscrits dans le dispositif « savoir rouler à vélo ». Cette opération apprend aux enfants à mieux se déplacer et tend à ancrer, dès le plus jeune âge, des réflexes vers les déplacements doux et sécurisés.

La mobilité sera aussi au cœur de la 3^{ème} édition du Festival des Possibles, manifestation autour de la transition écologique, qui se déroulera le 13 septembre prochain à Saint-Georges-de-Mons.

En attendant de vous y retrouver nombreuses et nombreux, je vous souhaite une bonne rentrée 2025.

Sébastien Guillot
Président de *Combrailles, Sioule et Morge*



TOURISME

Nouvelle vie pour la gare des Ancizes-Saint-Georges



© MINES Architectes - Projection architecturale - RDC

Lors de la définition du Projet de Territoire 2020-2026, les élus communautaires ont décidé de poursuivre le projet de valorisation touristique autour de la gare des Ancizes - Saint-Georges et du viaduc des Fades. Après le défrichage de la voie et la mise en place du vélorail en 2020, et suite aux travaux de sécurisation du viaduc et à l'installation de garde-corps, achevés en 2024, la réhabilitation de la gare s'est engagée début 2025.

Ce projet vise à développer un équipement touristique et patrimonial en s'appuyant sur l'attractivité du vélorail (dont l'exploitation a été confiée à EcoLoisirs) qui a accueilli 30 600 visiteurs en 2024. Le bâtiment et ses abords seront réaménagés pour recevoir le public, intégrant des départs de randonnées pédestres et des activités de vélotourisme.

Un espace muséographique sera également créé afin de mettre en lumière le patrimoine local, avec le viaduc des Fades comme pièce maîtresse. L'accueil des usagers du vélorail sera amélioré, et une nouvelle offre de loisirs sera proposée grâce à la location de trottinettes électriques. Le bureau de tourisme des Ancizes-Comps et les bureaux administratifs de l'Office de Tourisme des Combrailles seront déplacés sur ce site. Enfin, un espace de restauration viendra compléter cet ensemble.

L'avant-projet sera finalisé en septembre, ce qui permettra de déposer les permis de construire dans les semaines qui suivront. La maîtrise d'œuvre de ce projet de réhabilitation a été confiée au cabinet MINES architectes, associé à ABAQUE Muséographie, à ITC (Ingénierie & Technique de la Construction) et à AES (Auvergne Énergie Solutions).

RESTAURATION COLLECTIVE

COUP D'ENVOI DES TRAVAUX À BLOT-L'ÉGLISE



Engagés dans le cadre de la modernisation du système de restauration collective de la communauté de communes, les travaux de construction d'une cuisine centrale, la rénovation du réfectoire et son agrandissement, ont débuté à Blot-l'Église au début de l'été 2025. Le chantier devrait durer 14 mois et sa date de livraison est estimée à l'automne 2026.

Onze entreprises interviennent sur site pendant toute la durée des travaux, sous la maîtrise d'œuvre du cabinet ACA architectes.

À terme, la cuisine centrale produira les repas à destination des restaurants scolaires de Blot-l'Église, Saint-Angel, Saint-Pardoux, Pouzol, Champs, Beauregard-Vendon et Saint-Agoulin, soit

une production comprise entre 320 et 360 repas par jour. L'extension de la salle de restauration permettra, quant à elle, la création d'un office.

Ce projet d'un montant de 980 990 € HT (maîtrise d'œuvre, études et travaux compris) bénéficie d'un soutien financier de l'État (DETR) à hauteur de 20,2%, et du Département (CTDD) à hauteur de 58,8%.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

OUVERTURE D'UNE AIRE D'ACCUEIL DESTINÉE AUX GENS DU VOYAGE

Les travaux d'aménagement d'un Terrain Temporaire de Résidences Mobiles pour l'Habitat Permanent (TRMHP), à Combronde, ont été réalisés. Cette installation s'inscrit dans le cadre du Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage. Elle a pour vocation d'accueillir, de manière temporaire entre septembre et mars, jusqu'à 8 foyers, soit environ 15 caravanes. Destinée aux foyers en itinérance forcée, le TRMHP sera géré en étroite collaboration avec la communauté de communes Plaine Limagne afin de permettre la mutualisation d'un poste de médiateur.

PORTRAIT D'ENTREPRISE

Camping du Viaduc des Fades

Niché au cœur des Combrailles, aux Ancizes-Comps, le camping du Viaduc des Fades entame une nouvelle ère. Hébergements insolites dans un cadre d'exception, nouvelle carte gourmande, relooking des locaux... Naëlle Rolo Aguiar, nouvelle directrice du camping, nous dit tout sur ce lieu où tout a été pensé pour offrir une expérience unique aux visiteurs.



Qu'est-ce qui vous a motivée à reprendre cette entreprise ?

NRA. Nous avons repris l'établissement en famille, avec mes parents et mon conjoint, début 2025. J'ai découvert le camping en y travaillant ces 4 dernières années, en tant que serveuse. Depuis toujours, j'aime aller à la rencontre des gens, les accueillir, échanger, créer du lien... Lorsque l'ancien propriétaire des lieux m'a informée de son intention de vendre, j'ai immédiatement saisi cette opportunité !

Avez-vous introduit des nouveautés ou des changements ?

NRA. Nous avons effectué un important travail de modernisation et de mise en conformité, ainsi qu'un nettoyage complet. Le mobilier intérieur et extérieur du restaurant a également été renouvelé. Nous proposons une nouvelle carte, avec des plats, des hamburgers et des pizzas, disponibles sur place ou à emporter, que vous séjourniez au camping ou non ! Une soirée cocktail est organisée tous les jeudis soir ainsi que des concerts pendant la période estivale. Enfin, le camping offre des prestations dédiées à l'accueil de groupes.

Pourquoi choisir votre camping pour les vacances ?

NRA. Les visiteurs apprécient nos hébergements insolites, accessibles tout au long de l'année, comme les kotas finlandais, le nid de buse, les tentes safari... Mais aussi les séjours en toile de tente, en camping-car, tout le monde peut trouver son plaisir ! Les vacanciers viennent de toute la France, de Belgique et des Pays-Bas, et nombre d'entre eux finissent par tomber sous le charme des lieux et reviennent l'année suivante !

Avez-vous reçu une aide et un accompagnement pour réaliser votre projet ?

NRA. L'ancien propriétaire nous a accompagnés en nous présentant sa comptable, ses fournisseurs, ainsi que ses partenaires, afin de faciliter la transition. Nous avons bénéficié de la subvention ADEL, allouée par la communauté de communes, pour financer les différents travaux et pour l'achat de matériel, ainsi que de la garantie bancaire de France Active.



HABITAT



Deux dispositifs d'aides
pour rénover votre logement

Combrailles, Sioule et Morge a défini une nouvelle politique de l'habitat s'articulant autour de trois grands enjeux : l'adaptation des logements à la perte d'autonomie, la redynamisation des centres-bourgs et la rénovation des logements, notamment sur le volet énergétique. Engagée aux côtés de l'ANAH, du Conseil départemental du Puy-de-Dôme et des 29 communes de son territoire, la com' com' met en place deux dispositifs d'aides. Ils permettent une mobilisation des financements et un accompagnement "à la carte", plus en phase avec les besoins des propriétaires occupants et propriétaires bailleurs.

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) multisites de la com' com' se concentre sur les centres-bourgs de **5 communes du territoire** : Blot-l'Église, Combronde, Les Ancizes-Comps, Manzat et Saint-Georges-de-Mons.

Contact : Urbanis, mandaté par la com' com', est votre principal interlocuteur. **URBANIS - habitat.csm@urbanis.fr - 04 73 90 00 08**

Le Pacte Territorial - Rénov'actions 63 est disponible pour les habitants **des 29 communes** du territoire. Service public de rénovation de l'habitat, il vous assure un accompagnement "sur mesure". Il vous oriente également vers les dispositifs d'aides disponibles à l'échelle locale, départementale et nationale.

Contact : Joseph Roessel, votre conseiller technique Rénov'actions63 sur le territoire, vous conseille et vous accompagne dans vos démarches. **Rénov'actions63 - joseph.roessel@renovactions63.fr - 04 73 42 30 72**

INFRASTRUCTURES



Le gymnase intercommunal situé à Manzat reste accessible pendant le chantier

Les travaux de réhabilitation, d'extension et d'amélioration de la performance énergétique sont en cours, depuis mai 2025.

Ce chantier vise à mettre le bâtiment aux normes PMR, à créer de nouveaux espaces de stockage et à aménager un lieu collectif. Une amélioration de la performance énergétique sera également rendue possible par la mise en place d'une nouvelle pompe à chaleur, d'éclairages LED ainsi que par le changement de la centrale de traitement d'air.

Une rencontre a eu lieu, en amont des travaux, entre la communauté de communes et les représentants des associations sportives et des établissements scolaires, afin d'échanger sur les modalités d'utilisation du complexe sportif. Ce dernier est accessible sans interruption tout au long du chantier, malgré quelques perturbations sur le chauffage et l'eau chaude.

Cette réhabilitation représente un coût total de 740 400 € HT (études, maîtrise d'œuvre et travaux compris), et reçoit l'aide du Département (CTDD 55,6%) et de l'État (DSIL 24,4%). Les travaux devraient être terminés début 2026.

Habitat - dispositifs d'aides

Périmètres de l'OPAH, permanences d'information...

Retrouvez tous les détails ici !



Quels travaux sont concernés ?



RÉNOVATION GLOBALE
(mise en conformité réseaux, sanitaires...)



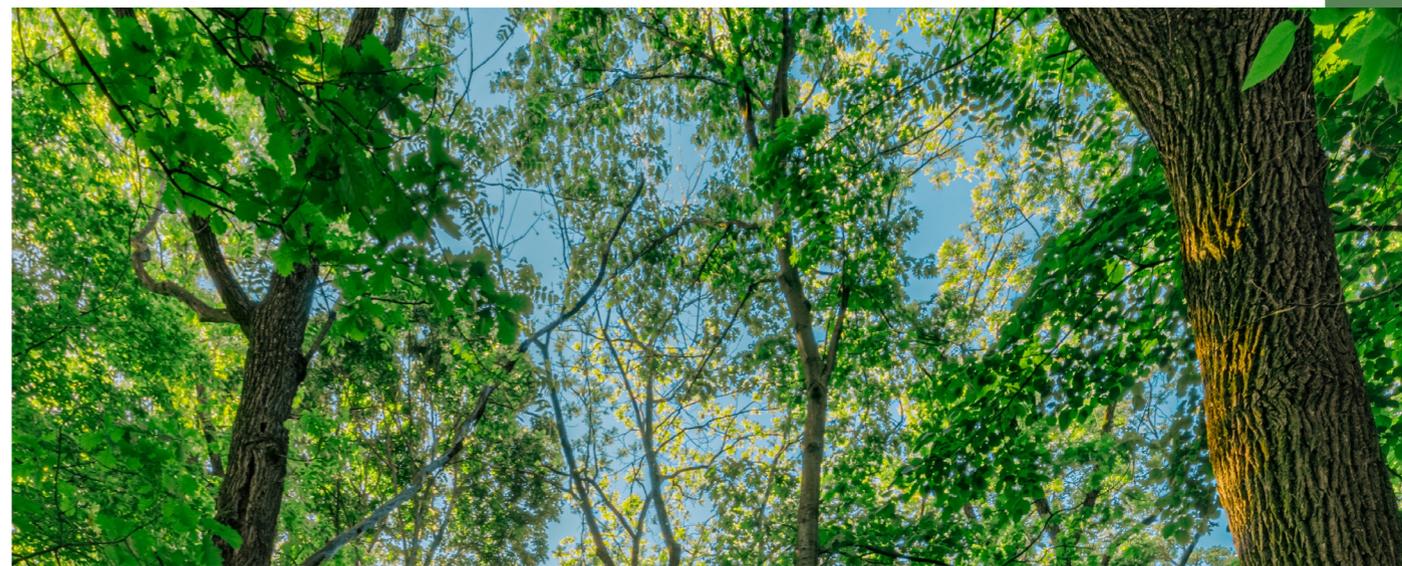
ADAPTATION DU LOGEMENT
à la perte d'autonomie ou au handicap (monte-escalier...)



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE
(isolation, ventilation, changement mode de chauffage...)



RAVALEMENT DE FAÇADES
uniquement dans le cadre de l'OPAH (façades extérieures...)



DOSSIER

Bilan PLAN CLIMAT-AIR-ENERGIE TERRITORIAL

En 2018, la communauté de communes a choisi d'élaborer volontairement son Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) afin de se doter d'une feuille de route à la fois stratégique et opérationnelle, destinée à conduire la transition indispensable de notre territoire : réduire ses impacts et l'adapter au dérèglement climatique.

sobriété énergétique des bâtiments et à la production d'énergies renouvelables qui ont en premier lieu été engagées. Plusieurs de nos partenaires ont, quant à eux, travaillé sur d'autres enjeux, par exemple la réduction des déchets ou les circuits courts alimentaires. Le bilan à mi-parcours du PCAET correspond peu ou prou aux objectifs fixés.

plus globalement, la résilience de notre territoire face aux conséquences du dérèglement climatique.

Le climat nous concerne tous. C'est pourquoi nous travaillons en collaboration avec tous les acteurs du territoire (collectivités, entreprises, associations et citoyens), notamment à travers le Club Climat-Environnement. Cette dynamique doit être amplifiée, je vous invite donc à le rejoindre en contactant clubclimat@comcom-csm.fr !



Pour différentes raisons (obligations réglementaires, contraintes financières, opportunités, compétences...), ce sont les actions relatives à la

En 2024, Combrailles, Sioule et Morge a engagé une vaste réflexion sur la « mobilité responsable pour tous » qui conduira à la mise en place progressive de nouvelles actions. D'autres chantiers restent à ouvrir, comme l'adaptation de nos pratiques et

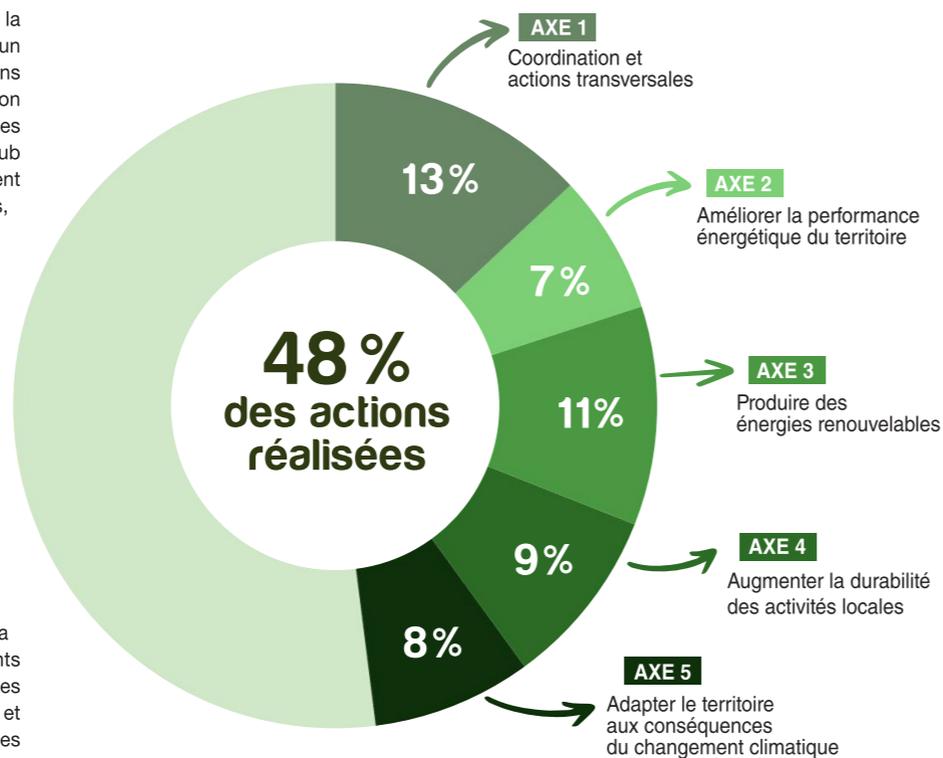
Grégory Bonnet
2^{ème} vice-président en charge de la Transition écologique, de l'eau et de la forêt

PLAN CLIMAT-AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL

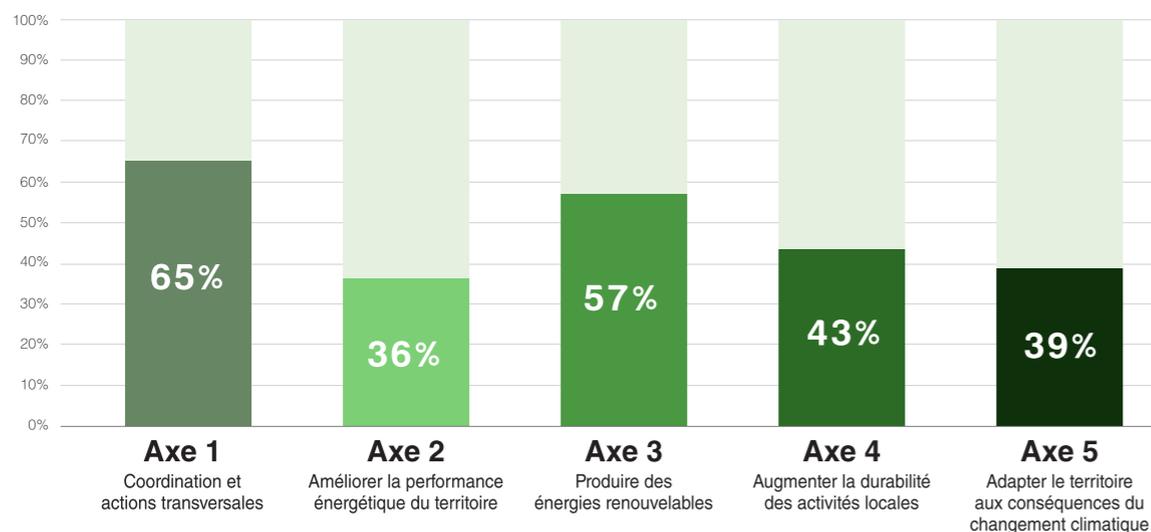
objectifs fixés : où en sommes-nous ?

Le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) est un outil de planification à la fois stratégique et concret, qui permet aux collectivités d'agir de manière globale sur les enjeux environnementaux de leur territoire. Mis en place volontairement en 2020 par la communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge, le PCAET s'articule autour de 28 fiches actions. Celles-ci s'organisent en cinq axes : coordonner et mener les actions transversales, améliorer la performance énergétique, développer les énergies renouvelables, rendre les activités locales plus durables et adapter le territoire aux effets du changement climatique.

L'axe 1 du PCAET, dédié à la sensibilisation et à l'information, affiche un bon taux de réalisation, avec des actions menées auprès des élus, l'organisation d'événements comme le Festival des Possibles ou encore la création du Club Climat. L'axe 3 progresse également grâce à la réalisation de projets concrets, parmi lesquels le programme Solaire-Dôme, la mise en service de la centrale photovoltaïque de Queuille et l'élaboration d'un schéma directeur pour les énergies renouvelables. L'axe 4 avance de façon satisfaisante, notamment grâce à la mise en œuvre de la politique alimentaire territoriale. L'axe 2, bien engagé sur la rénovation des bâtiments, s'attache désormais à la mobilité, avec le déploiement d'une stratégie locale qui permettra de s'approcher des objectifs fixés. Enfin, l'axe 5 reste plus difficile à concrétiser sur la durée : il demandera des changements en profondeur dans nos modes d'aménagement et de consommation et constituera l'un des enjeux majeurs des futurs PCAET.



BILAN DÉTAILLÉ PAR AXES



AXE 3 ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES, un levier local pour l'autonomie énergétique & le développement économique



Prévues par la loi APER de 2023, les Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAEr) offrent aux communes la possibilité d'être acteurs de la planification du développement des énergies renouvelables sur leur territoire.

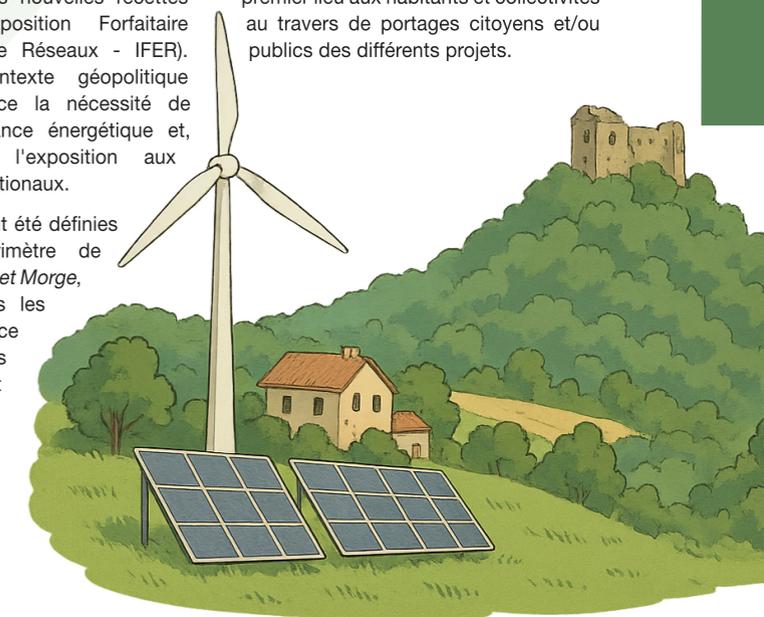
La communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge a accompagné les communes à travers un processus d'identification du potentiel, de concertation des habitants et de mise en cohérence avec les objectifs de production fixés à l'échelle communautaire. Les communes ont ainsi pu définir des espaces vers lesquels les porteurs de projets de production d'énergies renouvelables seront orientés en priorité.

Ces définitions de zones doivent permettre de dynamiser la production énergétique locale en offrant environ 259 GWh supplémentaires d'ici 2030, en couvrant 90 % des besoins prévisionnels en électricité et près de 40 % des besoins

en chaleur. Cette production pérenne et viable économiquement encourage la création d'emplois locaux, renforce l'attractivité économique et participe aux financements des services publics du territoire via les nouvelles recettes fiscales de l'Imposition Forfaitaire des Entreprises de Réseaux - IFER). De plus, le contexte géopolitique a mis en évidence la nécessité de limiter la dépendance énergétique et, par conséquent, l'exposition aux événements internationaux.

Ainsi, 535 zones ont été définies au sein du périmètre de Combrailles, Sioule et Morge, représentant toutes les filières, en cohérence avec les atouts remarquables et les contraintes spécifiques du territoire.

L'abondance de ressources naturelles (cours d'eau, espaces agricoles et zones forestières) offre un potentiel considérable pour l'implantation de ces technologies renouvelables qui pourront profiter en premier lieu aux habitants et collectivités au travers de portages citoyens et/ou publics des différents projets.



AXE 2 LA COM' COM' LANCE SA STRATÉGIE LOCALE DE MOBILITÉ DURABLE & INCLUSIVE



Sur le territoire rural et péri-urbain de Combrailles, Sioule et Morge, les enjeux liés à la mobilité sont multiples : climat, santé, budget des ménages, urbanisme... L'insuffisance de l'offre de transports en commun et le peu d'offres alternatives à la voiture individuelle renforcent les inégalités d'accès à la mobilité, affectant en priorité les populations fragiles.

Soucieuse de répondre à ces enjeux, la communauté de communes a intégré le programme TIMS, en septembre 2024, qui promeut des solutions de mobilité sobres en énergie et équitables en proposant un accompagnement et un financement des projets.

Le lancement officiel de l'élaboration de la stratégie locale de mobilité durable et inclusive de Combrailles, Sioule et Morge a eu lieu en mai 2025. Le cabinet Ebulis a été choisi pour accompagner la collectivité dans sa démarche collaborative, impliquant différents acteurs

locaux (collectivités territoriales, partenaires institutionnels, associations, entreprises et citoyens). Le processus permettra de définir une stratégie commune déclinée en fiches-actions opérationnelles.

Les premières de ces actions, ainsi que celles issues de l'enquête mobilité menée l'an dernier par le Club Climat-Environnement, seront mises en œuvre grâce à un cofinancement du département du Puy-de-Dôme dans le cadre de « La Fabrique Départementale des Transitions ».

Il est ainsi prévu que très prochainement, la com' com' propose des mises à disposition longue durée de vélos à assistance électrique (VAE) et installe des stations d'autopartage et de VAE en libre-service.

En parallèle, la com' com' continue et accélère le déploiement des bornes de recharge pour voitures électriques, en partenariat avec la société E55C, afin d'équiper progressivement l'ensemble des sites communautaires ainsi que les communes volontaires.



Performance énergétique des bâtiments

UNE POLITIQUE AMBITIEUSE AU SERVICE DU TERRITOIRE

La stratégie de la com' com' met en avant sa volonté d'être exemplaire dans son action d'adaptation au changement climatique et de diminution de son impact. C'est dans cette optique que Julien Guerrand, chargé de mission Transition Énergétique, a rejoint le service Développement et Aménagement local de Combrailles, Sioule et Morge.

Quelle est la politique engagée par la communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge en matière de performance énergétique des bâtiments publics ?

JG. La lutte contre le dérèglement climatique et la maîtrise des dépenses énergétiques sont des priorités pour la collectivité. Elle se conforme au dispositif Éco Énergie Tertiaire (EET), une obligation réglementaire engageant les acteurs du tertiaire vers la sobriété énergétique qui impose, notamment, une réduction progressive de la consommation d'énergie dans les bâtiments d'une superficie égale ou supérieure à 1 000 m². Au-delà de ces obligations, Combrailles, Sioule et Morge a adopté une démarche ambitieuse visant à améliorer, concrètement et dans les meilleurs délais, la performance de l'ensemble de ses bâtiments publics.

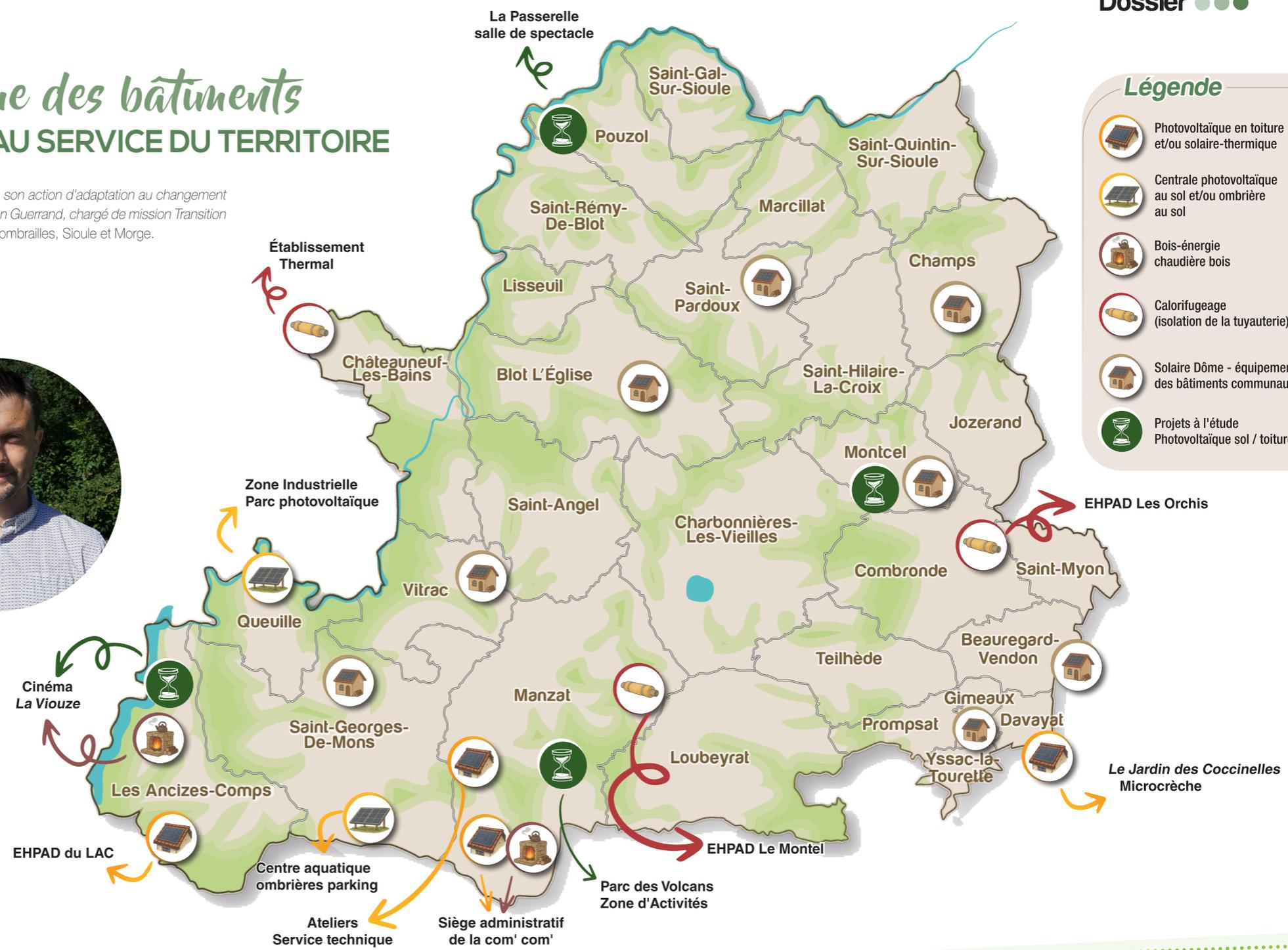


Quels outils et actions concrètes mettez-vous en œuvre pour répondre à ces objectifs tout en tenant compte des spécificités du territoire ?

JG. Dans le cadre de notre partenariat avec l'Aduhme, Agence locale des énergies et du climat, nous avons d'abord lancé des audits énergétiques afin d'identifier précisément les bâtiments présentant un fort potentiel d'amélioration. Ces bilans nous permettent de concevoir des plans d'action sur-mesure qui tiennent compte des particularités de chaque bâtiment et de leurs usages. Des solutions, telles que le bois-énergie ou le solaire thermique, ont ainsi été déployées. La collectivité a également engagé des travaux de rénovation : amélioration de l'isolation et modernisation des systèmes de chauffage au cinéma La Viouze, ou encore déploiement d'installations photovoltaïques à l'image des ombrières en parking au centre aquatique intercommunal.

Quels impacts et retombées attendez-vous de cette politique sur votre territoire ?

JG. À court terme, nous prévoyons une baisse notable des consommations énergétiques et une diminution des factures associées ; les ressources ainsi dégagées pourront être réaffectées à d'autres missions de service public. À moyen et long terme, cette politique améliorera le confort des usagers et contribuera à la préservation de l'environnement. En agissant de manière proactive, nous répondons aux exigences réglementaires tout en participant activement à la transition énergétique, démontrant ainsi que l'engagement local peut transformer les défis en opportunités.



Et pour les particuliers...
GARANTIR UNE INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE FIABLE ET SÉCURISÉE



La com' com' s'associe au Groupement des Particuliers Producteurs d'Électricité Photovoltaïque (GPPEP) pour accompagner les habitants, les artisans et les TPE (Très Petites Entreprises) du territoire dans leur projet d'installation de panneaux solaires en toiture. Ce partenariat permet de mettre en place un parcours sécurisé, pensé pour offrir une installation fiable, rentable et adaptée aux besoins des particuliers. De l'évaluation initiale jusqu'à la réception des travaux, chaque étape fait l'objet d'un suivi technique rigoureux. L'objectif est de protéger les particuliers des pratiques commerciales

abusives et de leur garantir un service de qualité, transparent et fiable. L'accompagnement comprend une analyse personnalisée, des conseils juridiques et techniques, ainsi qu'un cahier des charges précis élaboré en concertation entre des experts du GPPEP et la communauté de communes. Un installateur local, sélectionné pour son sérieux, prend ensuite le relais. Ce dispositif permet également de réduire les coûts grâce à un effet de mutualisation. Ce projet concret renforce l'accès aux énergies renouvelables pour les habitants, les artisans et les entreprises du territoire, tout

en contribuant à l'autonomie énergétique et à la préservation du pouvoir d'achat. **Les installations photovoltaïques seront commandées entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 2025, permettant aux propriétaires de bénéficier de la TVA réduite à 5,5 %.** Inscription et prise de contact possible jusqu'à mi-septembre ! **Service Transition Énergétique** transition-energetique@comcom-csm.fr 04 73 86 99 19

Légende

- Photovoltaïque en toiture et/ou solaire-thermique
- Centrale photovoltaïque au sol et/ou ombrière au sol
- Bois-énergie chaudière bois
- Calorifugeage (isolation de la tuyauterie)
- Solaire Dôme - équipement des bâtiments communaux
- Projets à l'étude Photovoltaïque sol / toiture

POUR 2025 ...

Le budget 2025 en un coup d'oeil

Comme chaque année, les dépenses d'investissement sont réparties sur chaque pôle, en fonction de l'état d'avancement des projets inscrits dans les orientations stratégiques de la collectivité.



Travaux de voirie et aménagement de bourg



2 180 464 € TTC

Ancienne Gare des Ancizes



1 905 672 € TTC

Plan Climat Air-Énergie Territorial



368 200 € TTC

Restauration collective



242 501 € TTC

Pôles Enfance-Jeunesse (études et mobilier)

Beauregard-Vendon & Saint-Georges-de-Mons



233 856 € TTC

Équipements sportifs (études)

Gymnase intercommunal Combronde



97 902 € TTC

Cinéma La Viouze

Achat de matériel son et lumière



61 693 € TTC

DES SUBVENTIONS D'ÉQUILIBRE AU PROFIT DES SERVICES À LA POPULATION

Les dépenses nécessaires au fonctionnement de chaque service public communautaire sont couvertes par le soutien de nos habituels partenaires financiers (État, Conseil régional, Conseil départemental...), les recettes issues de la facturation des services aux usagers, et surtout les subventions provenant du budget général de la com' com' pour garantir l'équilibre.



ACCUEIL DE LOISIRS

Les ALSH se mettent en selle !

Les accueils de loisirs de la com' com' mettent le pied à la pédale et se lancent dans l'apprentissage du vélo grâce au programme « Savoir Rouler à Vélo » (SRV) ! Ce dispositif, initié par le gouvernement en 2019, offre aux enfants de 6 à 11 ans l'opportunité d'apprendre à se déplacer à vélo de façon autonome et sécurisée sur la voie publique. Il leur permet également de pratiquer une activité physique et d'adopter un mode de déplacement plus respectueux de l'environnement.

Le « Savoir Rouler à Vélo » se compose de trois blocs d'apprentissage :

- Savoir pédaler : maîtriser les fondamentaux du vélo (acquérir un bon équilibre et apprendre à conduire

- Savoir circuler : découvrir la mobilité à vélo en milieu sécurisé (savoir rouler en groupe, communiquer pour informer les autres d'une volonté de changer de direction et découvrir les panneaux du code de la route) ;
- Savoir rouler à vélo : circuler en situation réelle (apprendre à rouler en autonomie).

Depuis mars 2025, Combrailles, Sioule et Morge propose des séances SRV, dispensées par des agents communautaires qualifiés, dans les accueils de loisirs du territoire. Un stage a également été organisé sur une semaine

pendant les vacances d'été. De nouveaux modules d'apprentissage auront lieu dans les accueils de loisirs de Loubeyrat, dès la rentrée scolaire, puis à Davayat et Beauregard-Vendon.

Initiation au contrôle technique du vélo, au démarrage, au freinage, au slalom, à la tenue de route, sont au programme de ces sessions qui rencontrent d'ores et déjà un vif succès auprès des jeunes !

La communauté de communes a reçu le soutien de « Génération Vélo » pour la formation de deux animateurs à l'enseignement de ce programme, ainsi qu'une subvention de 1 500 € de l'Agence Nationale du Sport pour l'achat de matériel.

SCOLAIRE & PÉRISCOLAIRE

SOUTENIR L'ÉDUCATION SPORTIVE DES PLUS JEUNES



En cette année post-olympique, la communauté de communes, labellisée Terre de Jeux 2024, renforce son engagement en faveur de l'éducation sportive des plus jeunes en apportant une participation financière pour toute adhésion à l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) à compter de l'année scolaire 2025-2026.

L'USEP, quatrième fédération sportive de France, a pour objectif de promouvoir la pratique physique en proposant des journées et des rencontres sportives à thème, dans le cadre scolaire et périscolaire, en collaboration

avec les enseignants. Sur le territoire communautaire, les 1083 élèves des 51 classes élémentaires seront éligibles à ce dispositif.

La licence, fixée à 6 € par enfant pour l'année scolaire, sera prise en charge à hauteur de 5 € par la communauté de communes. Combrailles, Sioule et Morge continue de soutenir les établissements scolaires du territoire (maternelles, élémentaires et collèges) en finançant les transports vers les équipements culturels, sportifs et scientifiques et en accordant des aides pour les sorties, les voyages scolaires et les associations sportives des collèges.



LA PASSERELLE

Résidence artistique... ...quand l'art prend ses quartiers

Plus qu'une simple salle de spectacle, *La Passerelle*, située à Pouzol, est un espace de rencontre, de partage et d'expression où se croisent, tout au long de sa saison culturelle, les univers du théâtre, de la musique, de la danse ou encore du cirque. Si elle occupe un rôle de médiation et de valorisation culturelles sur le territoire, la salle de spectacle intercommunale est reconnue et appréciée par les professionnels des arts de la scène, venus de toute la France, qu'elle accueille à l'occasion des résidences.

De mars à novembre, les compagnies effectuent un travail de création, de recherche et montent un nouveau spectacle. Elles utilisent les moyens techniques disponibles et les locaux sont mis

à leur disposition. Ce travail de création est ensuite présenté, en libre accès, dans le cadre d'une "sortie de résidence".

Afin d'optimiser leurs conditions d'accueil, la com' com' a investi dans l'aménagement d'une résidence artistique, sur site, comprenant de tout nouveaux locaux d'hébergement. Cet espace, composé de trois chambres, d'un salon chaleureux et d'une salle de restauration, peut accueillir entre 2 et 10 personnes, avec accès PMR. Le coût cet aménagement s'élève à 122 343 € HT et a reçu l'aide financière de l'État (DSIL) à hauteur de 9% et du SMADC (LEADER) à hauteur de 11%.

Combrailles, Sioule et Morge a inauguré sa résidence d'artistes, présentant les

nouveaux locaux à près de 120 personnes conquises. Et après la visite... place au spectacle ! Ce soir-là, *La Passerelle* affichait complet. Premiers artistes accueillis dans ce tout nouvel espace, les membres de l'Ensemble Kimya, accompagnés des danseurs hip-hop de la compagnie K'rrousel, ont proposé une sortie de résidence vibrante et inspirée. Leur création, mêlant les sonorités envoûtantes du quatuor aux gestes puissants des danseurs, a conquis un public captivé, clôturant la soirée sur une note artistique forte et prometteuse.

Dix compagnies ont déjà confirmé leur venue ou pris possession des lieux en vue d'une résidence à *La Passerelle* en 2025, totalisant ainsi 65 jours d'occupation.

UN NOUVEAU FOYER POUR LES AÎNÉS : LES RÉSIDENTS DE L'EHPAD DU LAC ONT EMMÉNAGÉ !

Après plus de deux ans de construction, l'EHPAD du LAC, situé sur la commune des Ancizes-Comps, a accueilli ses résidents début mai 2025. Ce projet, porté par *Combrailles, Sioule et Morge* et son Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), répond à une volonté forte : offrir aux aînés du territoire un nouveau lieu de vie confortable, lumineux, fonctionnel et adapté à leurs besoins.

Le nouvel EHPAD intercommunal, d'une capacité de 41 chambres individuelles, remplace l'ancien bâtiment, vétuste, qui ne comptait que 34 lits. Le déménagement, soigneusement organisé, s'est déroulé sur une journée, mobilisant soignants, familles, bénévoles, partenaires, agents du service

technique communal et intercommunal ainsi que les membres des Centres Communaux d'Action Sociale.

Conçu pour améliorer la qualité d'accueil et de soins, le nouvel établissement se distingue par sa modernité, son espace, sa luminosité et son environnement chaleureux. Le bâtiment, entièrement de plain-pied, accueille trois unités de vie (une de 13 lits, deux de 14), chacune avec salon et terrasse. Le cœur de l'EHPAD, pensé comme une "place du village", regroupe les espaces communs : restauration, animation, pôle médical, salon de coiffure et espace "snoezelen" dédié à la relaxation. Les résidents peuvent également profiter d'espaces extérieurs aménagés et sécurisés.

La construction de l'EHPAD du LAC, dont la maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet CRR Architecture, représente un coût total de 7 619 043 € TTC et a reçu le soutien financier de l'État (DSIL), à hauteur de 7,87%, et de la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie), dans le cadre du plan d'aide à l'investissement géré par l'ARS (Agence Régionale de Santé), à hauteur de 18,88%. L'EHPAD a été construit sur un terrain d'une valeur de 120 000 €, cédé par la commune des Ancizes-Comps à l'euro symbolique.

EHPAD du LAC
ehpad-ancizes@comcom-csm.fr
04 73 86 81 59



Rejoignez l'aventure musicale LA PLUS DÉCALÉE DE L'ANNÉE !

Pour la nouvelle saison musicale 2025-2026, la *Société Lyrique de Combronde* et l'*Union Musicale en Combrailles* sortent des sentiers battus et vous embarquent dans un voyage sonore... surprenant !

Les écoles de musique plongent dans l'univers des musiques décalées et insolites, avec au programme : une création musicale originale conçue par les élèves de Formation Musicale, mêlant des sons de la nature aux outils de MAO (Musique Assistée par Ordi-

nateur) ; un spectacle « recyclage », avec des instruments fabriqués à partir de matériaux récupérés en centre de tri ; un spectacle de théâtre musical mêlant musique classique, textes farfelus et percussions corporelles...

Inscriptions 2025-2026

Les inscriptions aux écoles de musique de Combronde et des Ancizes-Comps auront lieu du 1^{er} au 7 septembre 2025. Retrouvez les dates et les lieux des permanences

En retard... mais pas trop tard !

Vous avez manqué les permanences d'inscription ou avez tout simplement des questions ? C'est par ici :

Ecoles de Musique
ecoles-musique@comcom-csm.fr
06 33 12 58 28



CINEMA LA VIOUZE

Retrouvez les horaires,
les tarifs et les films à l'affiche



NOUVEAU

Le cinéma propose des espaces publicitaires aux entreprises, sur grand écran !

— 1 MOIS DE DIFFUSION —

50 € HT pour 15 sec. • 75 € HT pour 30 sec. • 120 € HT pour 45 sec.

Combrailles,
Sioule & Morge
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

 CINEMA
 LA VIOUZE

La Viouze - Cinéma intercommunal
Avenue de la Gare
63770 Les Ancizes-Comps
l.viouze@comcom-csm.fr
04 73 86 77 54